[Homologué par: arrêté N°1887.26 du 01/09/2026 / BO N°7549 du 05/10/2026]

Royaume du Maroc

Ministère de l'Aménagement du Territoire

National, de l'Urbanisme,

de l'Habitat et la politique de la ville

Agence Urbaine de Taza-Taounate

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'AGGLOMERATION RURALE

DU CENTRE DE **JBABRA**

Note de Présentatio



Homologué : Par arrêté du gouverneur de la province du Taounate N° 1639 du 8 Juillet 2026; Approuvé par arrêté du Wali N° 1887.26 du 19 Rabii I 1448 (1er Septembre 2026) publié au bulletin officiel N° 7549 du 23 Rabii II 1448 (5 Octobre 2026).

Avril 2026

Avenue HASSAN BAHTAT, **B.P** 1211 Taza Gare. **Tél**. 05 35 28 50 41 / 05 35 28 51 15 **Fax**. 05 35 28 5113

E-mail :autat@menara.ma / **Site WEB** : www.autaza.ma

[Homologué par: arrêté N°1887.26 du 01/09/2026 / BO N°7549 du 05/10/2026]

SOMMAIRE

TITRE	PAGE
INTRODUCTION GENERALE	3
1.CONTEXTE DE L'ETUDE	4
A. CONTEXTE COMMUNAL	4
B. EQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURE	7
C. LES ACTIVITES ECONOMIQUES	8
D. HABITAT ET MORPHOLOGIE URBAINE.	9
2. PROBLEMATIQUE GENERALE DU CENTRE.	9
3. PARTI D'AMENAGEMENT	10
4. LES PROJECTIONS	12

Agence Urbaine de Taza ☆ Taounate ☆ الوكالة الحضرية تازة

[Homologué par: arrêté N°1887.26 du 01/09/2026 / BO N°7549 du 05/10/2026]

INTRODUCTION.

Le présent projet du plan de développement est une action collective intégrée dans la politique globale publique visant la généralisation de la couverture des espaces ruraux en documents d'urbanisme en vue d'assurer leur développement dans le cadre de la loi.

La présente note de la présentation est un document qui synthétise les principes d'aménagement ainsi que les options d'aménagement pour l'établissement du projet définitif du plan de développement du centre de JBABRA.

La présente note a pour finalité :

- Ressortir les principales caractéristiques du centre de JBABRA liés au développement socio-économique et spatial ;
- Etablissement des projections en termes de la population et les besoins futurs en équipements sur lesquels s'articule l'aménagement retenu ;
- Etablir un ensemble des recommandations répond au les tendances actuels et futurs de l'aire d'étude.

[Homologué par: arrêté N°1887.26 du 01/09/2026 / BO N°7549 du 05/10/2026]

1. CONTEXTE DE L'ETUDE

A. Contexte communal.

A.1. Découpage administratif

La commune de JBABRA, se situe dans la région fès-meknes, et appartint à la province de Taounate, cercle de kariat, caïdat des CHERRAGA.

Cette entité territoriale été crée suite au découpage administratif d'Octobre 1992. Cette commune est limitée par :

- Au nord : la commune d'Ourtzagh ;
- Au sud : les communes : Bouchabl et d'El Oualja;
- A l'ouest : les communes Moulay Bouchata et Bouchabl ;
- A l'est : la commune de Bouarouss.

Elle couvre une superficie de 130 kilomètres carrés (130000 ha).



Centre de Jbabra.

A.2. Caractéristiques du site

Le chef lieu de la commune de JBABRA occupe un fond de vallon élargi ou s'écoule le ravin d'écoulement saisonnier de sidi Ahmed. Sur les deux collines dominant cette dépression se trouve au sud-est le douar sidi Ahmed El Haj et au nord Ouest le douar Tamzint.

[Homologué par: arrêté N°1887.26 du 01/09/2026 / BO N°7549 du 05/10/2026]

Le relief dominant dans le territoire de la commune est un relief accidenté, fortement contrasté à équilibres naturels fragiles. Ce relief est découpé par les nombreux oueds à écoulement saisonnier dont le plus important est l'oued Bouchabl dans sa partie méridionale. Plus au nord, Oued Ouargha s'écoule et sépare les deux communes de Jbabra et d'Ouartzagh. La fragilité des équilibres est attribuable à la dynamique des processus d'érosion et l'instabilité des substrats à lithologie marneuse sur ces pentes moyennes et fortes menaçant en permanence le patrimoine pédologique et le couvert végétal déjà dérisoire sous l'effet d'une longue et intense action anthropique.la plate forme d'extension du centre chef-lieu de la commune, domine le lit mineur de l'oued d'environ 2 mètre et pose donc le problème de prévention qui s'impose contre les inondation éventuelles.

A.3. Situation climatique.

Dans le cas de la commune de Jbabra, les précipitations moyennes annuelles sont 500 ml et les vents dominants sont les vents desséchants d'Est « chergui », mais les vents d'Ouest « Gharbi » sont aussi fréquents.

D'après la monographie de la commune de Jbabra, le site même de la commune enregistre des températures maximales estimées à 45 c° et des températures minimales estimées à 10 c°.

A.4. plate forme humaine.

Le volet démographique revêt une importance particulière en permettant de mesurer la dynamique naturel et l'attractivité de la commune et de son chef lieu.

La commune de Jbabra se compose de deux fractions : la fraction de Sidi Ahmed El Haj et des celle de Oulad El Kherchouf. Elle est formée de 55 douars ayant une population moyenne de 300 à 400 habitants par douar. Les plus grands de ces douars sont El Onssor (811 hab et 140 ménages en 2014) et douars Dhar Boumaknesse (928 hab et 160 ménages en 2014).

La population totale de la commune s'élève à 19076 habitants répartie sur 2831 ménage d'après le recensement général de la population et de l'habitat de 2004.

[Homologué par: arrêté N°1887.26 du 01/09/2026 / BO N°7549 du 05/10/2026]

Selon les résultats du RGPH 2014, la commune de JBABRA abrite environ 18592 habitants répartis sur 3193 ménages, soit une moyenne de 5.8 personnes/ménage, A noter aussi que la commune a connu un Taux d'Accroissement Annuel Moyenne (TAMA) positif de 0.6% entre 1994 et 2004 et négative -0.3% entre 2004 et 2014.

La population de la commune se caractérise par sa jeunesse, (50.79 % du sexe féminin et 49.21 % du sexe masculin), qui se situe dans une tranche d'âge allant de 15 à 59 ans (56.3%). Ces chiffres placent la commune de JBABRA parmi les communes les plus jeunes.

A.5. Equipements collectifs.

Plusieurs services publics se localisent dans le territoire de la commune de Jbabra et dans le centre objet de l'étude, qui sert à la satisfaction des exigences de la population locales.

Etablissements	nombre
Siège de la commune	1
Agence de poste Maroc	1
Dar Taliba	1
Maison de Khalifa	1
Collège	1
Ecole primaire	3
Mosquée	56
Centre de santé	1

B. Equipements d'infrastructure.

B.1 Le réseau viaire

Le centre de JBABRA dispose d'un réseau viaire peu aménagé ; constitué principalement de la route provinciale N° 5309 qui relie Taounate à Fès via le centre.

[Homologué par: arrêté N°1887.26 du 01/09/2026 / BO N°7549 du 05/10/2026]



Route provinciale n°5309

B.2 L'eau potable

A l'exception du centre de JBABRA objet de l'étude, la totalité des douars ne dispose d'aucun réseau d'eau potable.

B.3 Electricité

Dans le cadre du programme nationale d'électrification rurale globale. La quasi-totalité des douars est raccordée au réseau électrique sauf quelque habitations qui sont très dispersées et constituant un handicap pour l'extension du réseau électrique.

B.4 Assainissement

B.4.1 Assainissement solide.

Le centre de JBABRA ne dispose d'aucun système de collecte des déchets soit les déchets produits par le souk hebdomadaire soit les déchets produits par les foyers.

B.4.2 Assainissement liquide.

Le centre de JBABRA ne dispose d'aucun réseau d'assainissement liquide. Les ménages se trouvent dans l'obligation d'évacuer les eaux usées et pluviales soit dans les fosses septiques.

[Homologué par: arrêté N°1887.26 du 01/09/2026 / BO N°7549 du 05/10/2026]

C. Les activités économiques.

C.1. L'agriculture est secteur économique dominant mais il est encore traditionnel.

Plus de 13000 Ha dont 890 Ha sont exploités en arboriculture en Bour avec une domination du l'agriculture d'olivier, qui connu un essor à la suite du programme national de reboisement sur terres privée.

Les autres types de production agricole s'orientent essentiellement au blé tendre sur une superficie de 3600 Ha et une production moyenne de 1.4 tonne à l'hectare. Le blé dur s'occupe 1600 Ha avec une production moyenne de 2 tonne à l'hectare, l'orge 1200 Ha avec une production moyenne de 1.2 tonne à l'hectare.

Les cultures fourragères occupent 200 Ha et parcours 500 Ha, les fèves, pois et lentilles sont produites sur une superficie de 2000 Ha à raison d'une moyenne de 0.6 tonne à l'hectare.

L'activité pastorale (ovine, bovine et caprine) participe à l'économie rurale dans la commune, mais ses modes de production restent traditionnelles.

C.2. les autres activités.

L'activité artisanales est complémentaire à l'agriculture et constituée d'activité de transformation, comme les huileries (au nombre plus de 335) et les moulins à blé (10).

Les activités de petits commerces viennent en deuxième position avec 56 boutiques au total.

Dans le cadre de coopération deux ont été formées, l'une s'intéresse au développement de l'irrigation et l'autre à l'arboriculture.

D. Habitat et morphologie urbaine.

[Homologué par: arrêté N°1887.26 du 01/09/2026 / BO N°7549 du 05/10/2026]

D.1.Habitat

La typologie de l'habitat du centre de JBABRA se distingue par la prédominance de l'habitat rural avec 98 % du parc logement du centre, suivi par l'habitat marocain avec 2 %.

Les matériaux utilisés sont généralement les matériaux traditionnels locaux. Il existe des constructions réalisées en brique et de béton armé.

D.2. La morphologie urbaine.

Le tissu urbain du centre; objet de l'étude; est généralement irrégulier et moins dense, il s'agit donc de la zone d'extension du noyau initial sur la route provinciale n°5309 vers Fès et el Taounate. Le tissu est constitué d'habitations de type maisons marocaines en RDC et R+1 dispersées d'une manière spontanée et anarchique.

2. PROBLEMATIQUE GENERALE DU CENTRE

La problématique du centre de JBABRA est basée sur quatre niveaux :

- Au niveau des Contraintes physique et naturelle du site (un réseau hydrographique ramifié et une topographie accidentée).
- Au niveau économique.
  - ✓ Une structure économique basée essentiellement sur le secteur agricole.
  - ✓ Faiblesse du secteur d'emploi ;
  - ✓ Faiblesse des revenus mensuels ;
  - ✓ Manque des activités économiques complémentaires…
- Au niveau social.
  - ✓ Une situation non organisée au niveau du secteur d'instruction ;

[Homologué par: arrêté N°1887.26 du 01/09/2026 / BO N°7549 du 05/10/2026]

- ✓ Un taux d'analphabétisme très important;
- ✓ Un manque des services sociaux dans le centre;
- ✓ Un manque flagrant des équipements publics…

➢ Au niveau d'infrastructure.

- ✓ Absence d'un réseau d'assainissement ;
- ✓ La quasi-totalité des voies du centre est sous forme de pistes non-aménagées.

3. PARTI D'AMENAGEMENT

3.1. Options d'aménagements

Dans le cas du centre de Jbabra, parler d'options d'aménagements consiste à définir cette agglomération dans son contexte local et le rôle qu'elle joue ou qu'elle sera appelée à jouer à l'échelle provincial et régional. A cet effet, le rôle de ce centre, comme étant le chef lieu de la commune, est de satisfaire les besoins de la population communale, en termes de services administratifs.

Une deuxième fonction lui est également attribuée à savoir qu'il abrite un ensemble de services commerciaux, vu le souk, qui est actuellement le nerf moteur de son économie ; avec tout les autre services et activités que ça entraine. Ainsi, la nouvelle approche tente de tracer l'avenir du centre à l'échéance du plan de développement par le renforcement de sa vocation actuelle, de ce fait, les principales options d'aménagements peuvent être résumées dans les points suivants :

- Le rôle administratif : en tant que chef-lieu de la commune ;
- Le rôle commercial : en tant que pôle d'attraction important dans la structuration de l'espace communal.

Les grandes options spatiales à préconiser par le plan de développement consistent à :

[Homologué par: arrêté N°1887.26 du 01/09/2026 / BO N°7549 du 05/10/2026]

4.2. Projections spatiales

Désignation	Superficies total (ha)	% du Total
Zone d'habitat		
Economique (HE R+2)	14.72	49.85
Restructuration (HR)	14.83	51.15
Total	**29.55**	**100**
Equipements		
Administratifs	1.65	26.23
Enseignement	2.62	41.65
Santé	0.14	2.24
Socioculturels	0.72	11.45
Culte	0.56	8.9
Terraine de sportif	0.60	9.53
Total	**6.29**	**100**
Autres utilisations		
Zone récréative	3.87	5.49
Souk	4.06	5.76
Zone d'activités et de services	0.75	1.06
Espace vert	1.22	1.73
Zone inondable	58.47	83.10
Zone de boisement	2.00	2.84
Total	**70.37**	**100**
place	0.65	-
Parkings	0.45	-
Périmètre d'aménagement	460 ha	